

Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo

11^{ième} Réunion du Conseil Directeur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC)

Rapport du Facilitateur de la République Fédérale d'Allemagne du PFBC

Honorable Dr. Christian Ruck

A l'attention des membres du Conseil Directeur

12 juillet 2023

Arrivé au terme de mon mandat de Facilitateur de la République Fédérale d'Allemagne du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), C'est un grand plaisir pour moi, à l'occasion de la tenue de la 11^{ième} Réunion du Conseil Directeur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), en ma qualité de Facilitateur sortant de saisir l'opportunité qui m'est offerte de prendre la parole pour présenter aux membres dudit conseil un bref résumé des activités réalisées à ce jour par la Facilitation de la République fédérale d'Allemagne du PFBC.

Dès la passation de charge entre la Belgique et l'Allemagne de la Facilitation du PFBC en décembre 2019 à Douala au Cameroun, sous la Présidence de Son Excellence monsieur **Jules Doret NDONGO**, Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun, Président en exercice de la COMIFAC, j'ai été installé dans cette fonction à Berlin, en février 2020 au cours d'une cérémonie solennelle présidée par **Dr. Gerd Müller, Ministre fédéral** de la Coopération économique et du Développement, **BMZ** de l'Allemagne.

Dès l'entame de cette fonction de Facilitateur du PFBC, après avoir consulté l'ensemble des Partenaires, une Feuille de route de la Facilitation alignée au Plan de Convergence de la COMIFAC et aux objectifs du Développement durable 2030 des Nations Unies a été élaborée et adoptée. Cette Feuille de Route a été par la suite harmonisée avec celle du Président en exercice de la COMIFAC.

Dans la mise en œuvre de cette feuille de route durant ces trois années et demie, plusieurs actions ont été menées et je voudrais à l'occasion de cette 11^{ième} Réunion du Conseil Directeur du PFBC donner quelques informations sur les principales activités réalisées :

<u>Premièrement</u>: afin de réhausser la visibilité du Bassin du Congo, la Facilitation a réussi à obtenir une position commune au sein du Partenariat qui a permis d'influencer en sa faveur dans les négociations internationales. Ceci dans le cadre de la Préparation de la participation de l'Afrique Centrale aux grands événements internationaux. Le Produit majeur de ce travail a été:

La Déclaration d'engagement des « Etats membres de la COMIFAC pour les forêts d'Afrique Centrale et appel pour un financement équitable », dénommé « Fair Deal » ; l'élaboration de cette importante Déclaration avait bénéficié des contributions de tous les partenaires, les collèges du PFBC. Cette Déclaration avait été présentée après son adoption par les Ministres des pays membres de la COMIFAC à Berlin au cours de la Journée des Forêts du Bassin du Congo » le 7 septembre 2021 en marge du Symposium sur les Forêts Tropicales, coorganisé par le Ministère fédéral allemand de la Coopération Economique et de Développement (BMZ), sous la présidence du Dr. Gerd Müller, Ministre fédéral de la Coopération économique et du Développement de l'Allemagne. Un Aide-Mémoire bipartite avait été co-signé à cette occasion par le Ministre Gerd Müller et le Président en Exercice de la COMIFAC et acté la nomination du Facilitateur du PFBC, Honorable Dr Christian Ruck, Ambassadeur de Bonne Volonté de la COMIFAC

Cette Déclaration traduit l'engagement de tous les pays d'Afrique Centrale de parler d'une « seule » et même voix. L'Afrique Centrale dispose désormais à travers cette Déclaration un important outil qui sert de bases aux négociations avec la Communauté internationale. En outre, sur la base de la vision de la Déclaration et de la littérature spécialisée, la Facilitation du PFBC a développé un récit (narratif) politique qui a servi à étayer les objectifs de la Déclaration et à promouvoir le "Fair Deal" au niveau politique. Le ton est ainsi donné en faveur des forêts du Bassin du Congo, lors des derniers événements internationaux majeurs à savoir le Congrès mondial de la Conservation à Marseille en France, la Conférence des Nations Unies sur le Climat la COP 26 à Glasgow (Royaume-Uni), la COP 27 à Charma El Cheikh en Égypte, le

Congrès Forestier Mondial qui s'était tenu à Séoul en Corée du Sud, lors de la COP15 sur la biodiversité à Montréal au Canada, à Libreville (Gabon) pour le « One Forest Summit » et pour d'autres Sommets dans la région ou au niveau international.

Il convient de relever que cette Déclaration dont l'élaboration a été facilitée par le PFBC a déjà permis d'obtenir **un résultat majeur et historique** pour l'ensemble de la sous-région d'Afrique centrale, à savoir : la « Déclaration conjointe des bailleurs du Bassin du Congo lors de la COP26 », **où un engagement financier de 1,5 milliard de dollars a été annoncé.** Ceci constitue un premier pas majeur !

<u>Deuxièmement</u>: La Facilitation du PFBC a commandité une série d'études thématiques à court terme sur des questions pertinentes de la politique forestière et environnementale, tels la REDD+ dans le Bassin du Congo, l'écotourisme, les chaînes de valeur durables et la transhumance, le Dialogue avec la Chine, lesquelles ont été menées et ont fourni des informations utiles pour l'élaboration de la Déclaration des pays de la COMIFAC sur les forêts ainsi que le récit / narratif politique de la Facilitation. Les notes de synthèse de chaque étude ont servi à informer les acteurs concernés de la sous-région et de la communauté internationale. Des notes de synthèse politique « Policy Brief » de chaque étude ont servi à informer les acteurs concernés de la sous-région et la communauté internationale.

<u>Troisièmement</u>: Des « campagnes au niveau sous-régional et international » soutenues, sans relâche, ont été effectuées et ont conduit la Facilitation allemande dans plusieurs capitales d'Afrique centrale, européennes, asiatiques et américaines pour plaider en faveur d'un "Faire Deal". Ces campagnes ont porté sur la bonne gouvernance, la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale d'une part et d'autre part, sur la nécessité de l'accroissement de financement international, et les paiements pour les services écosystémiques rendus à la planète par les forêts du Bassin du Congo. À cet effet, la Facilitation allemande du PFBC dans ses négociations avec la Communauté des bailleurs a retenu comme niveau raisonnable des attentes des pays d'Afrique Centrale. Les scientifiques relèvent que 25% du budget global pour la lutte contre les changements climatiques doit être donné aux pays à riche couvert forestiers, et ainsi pour le Bassin du Congo un pourcentage adéquat, comme deuxième poumon forestier tropical au Monde.

Nous avons avec l'ensemble des partenaires fait un grand pas vers l'avant et le fait de mettre nos forces en commun a permis de mobiliser la Communauté Internationale en faveur du Bassin du Congo. Le « Faire Deal » est aujourd'hui connu et travaille vers le développement durable des pays l'Afrique Centrale, de ses populations, de ses forêts et de sa biodiversité.

Cet argumentaire est venu renforcer la Déclaration d'engagement des pays d'Afrique centrale avec des éléments factuels pour une mobilisation accrue des ressources pour le second poumon vert de la planète.

La Facilitation allemande du PFBC a ainsi contribué à faire avancer plusieurs initiatives nouvelles, comme héritage politique. Entre autres, la COP 26 Climat de Glasgow a prouvé que les pays de la COMIFAC, d'Afrique Centrale sont forts sur la scène politique internationale lorsqu'ils partagent une vision et une voix commune. C'est ce que je souhaite dans la continuité. L'année 2022 fut une année difficile pour nous tous sur la question de transparence dans les financements, y compris pour la Facilitation allemande du PFBC. Mais, le communiqué final du « One Forest Summit » de Libreville de mars 2023, avec la demande et l'appel pour « Un Fair Deal », un « accord juste », pour le paiement équitable par la communauté internationale des précieux services écologiques d'Afrique Centrale, du Bassin du Congo, montre que notre Déclaration de la COMIFAC de 2021, élaborée ensemble, peut réussir. C'est ce que je souhaite pour l'Afrique centrale.

Quatrièmement : de la Taskforce

Dans cette perspective, la mise en place de la « Task Force » Fair Deal en vue de l'amélioration des modalités de mobilisation des financements internationaux pour le climat et la biodiversité est à saluer. En effet, sur proposition du Président en Exercice de la COMIFAC Jules Doret Ndongo, du Prof. Lee White, Ministre des Eaux, de la Forêt, de la Mer et de l'Environnement chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres, Gabon, du Secrétaire d'Etat Jochen Flasbarth, du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement, et du Chef de la délégation française Philippe Lacoste lors du panel de clôture de la RdP 19 le 8 juillet 2022 à Libreville, la plénière de la Réunion des Parties « Assemblée Générale » du PFBC avait décidé de la mise en place d'une « Task Force » chargée d'élaborer des éléments clés pour le débat politique sur un concept de financement durable à long terme des services écologiques

des forêts et des tourbières du bassin du Congo. La Task Force a également servi à poursuivre le récit / narratif politique de la Facilitation, en développant des pistes pour les thèmes et les objectifs qui y sont définis.

Cette Task Force fût lancée officiellement en marge de la COP 27 Climat à Charma el Cheikh en Égypte en présence des Ministres de l'Environnement du Royaume Uni, du Gabon et le Secrétaire d'État de la BMZ et en présence des membres de la Task force. Elle tint sa première réunion en format hybride en marge de la COP 15 à Montréal, la seconde réunion en mode virtuelle, la troisième réunion en mode hybride à Washington et la quatrième réunion en mode virtuelle.

Le travail de cette Task Force a été conclu par une retraite en mode hybride à Berlin le 3 juillet 2023 pour répondre aux questions en suspens sur la réalisation de la Déclaration COMIFAC relativement à la mobilisation des financements ; la coopération entre les donateurs, les États d'Afrique centrale.

<u>Cinquièmement : Installation du Dialogue Politique de Haut Niveau entre les pays bailleurs et les pays d'Afrique Centrale</u>

Autres initiatives majeures dans l'héritage politique de la Facilitation allemande du PFBC fut l'instauration du principe de réunions de haut niveau entre les Ministres d'Afrique Centrale et ceux des pays donateurs lors des rencontres sous régionales et internationales. L'installation de ce dialogue qui a nécessité beaucoup d'investissement politique pour ses tenues, me conforte à l'idée de sa nécessité pour adresser des questions hautement sensibles et renforcer le niveau de coopération et d'appropriation de tout ce qui s'est produit au sein du PFBC.

<u>Sixièmement</u>: Dans le cadre du Rayonnement régional et internationale :

Des Pavillons, et des Stands d'expositions avec une contribution significative de la Facilitation allemande ont été organisés lors des Congrès mondiaux de la conservation : (UICN) à Marseille (France), Congrès forestier à Séoul et la COP26 sur

le climat de Glasgow, la COP 27 de Charma el Cheikh (Égypte), la COP 15 de Montréal (Canada).

C'est l'occasion de souligner que c'est une collaboration active entre plusieurs partenaires entre autres : La Présidence en exercice de la COMIFAC, le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC ; CAFI et le Programme GIZ COMIFAC.

Au cours de ces différents événements ont été organisés ensemble dans les pavillons et dans les programmes officiels, environ deux cents événements parallèles, une vingtaine d'événements de Haut niveau avec visites des Présidents et Chefs de Gouvernements de plusieurs pays Donateurs comme d'Afrique. De même, plusieurs événements de dialogue politique de Haut niveau avec la participation des Ministres des pays d'Afrique centrale et des pays Donateurs y ont été organisés.

<u>Septièmement</u>: S'agissant de la collaboration avec les Bailleurs et les partenaires: Il convient de mentionner que la Facilitation allemande du PFBC a lancé une campagne de plaidoyers au niveau des capitales des pays bailleurs en faveur de la Déclaration afin d'accroître son appropriation et sa prise en compte dans les négociations en cours et des alliances en formation, ceci pour solliciter un financement plus accru pour le Bassin du Congo et ses périphéries. Ces réunions ont été en partie faites en vidéoconférence et en présentiel avec le Collège des bailleurs, avec l'Angleterre (UK), New York, Washington (USA) à Bruxelles (Belgique, Commission européenne), et avec la Norvège (OSLO), à Berlin (Allemagne), et à Paris (France).

Pour ce qui est du Renforcement de la collaboration entre l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI) et le PFBC : l'Allemagne a assuré la présidence de ces deux initiatives. En cette qualité, la Facilitation allemande du PFBC a travaillé avec succès en étroite collaboration avec le Conseil d'Administration de CAFI et son Secrétariat afin de mieux synchroniser et renforcer les synergies entre le PFBC et CAFI, au niveau politique, diplomatique, stratégique et opérationnel. Cet effort a aussi facilité la participation de la société civile dans le processus CAFI dans une dynamique croissante et positive.

S'agissant de la Collaboration COMIFAC - PFBC :

Elle a été claire et transparente avec l'ancien Président en Exercice de la COMIFAC Son Excellence le Ministre Doret NDONGO. La collaboration avec ce dernier a été très étroite pour l'organisation des réunions statutaires du PFBC et des conférences majeures en Afrique centrale et au niveau international.

La COMIFAC est nécessaire en tant que force régionale pour la protection du deuxième poumon du monde ; elle est aussi nécessaire en tant que centre de compétences qui doit apporter une expertise aux pays de la COMIFAC, notamment sur trois questions : (1) Expertise pour les négociations internationales ; (2) Expertise pour la détermination de l'inventaire écologique des forêts et des tourbières ; (3) Expertise pour l'accès aux ressources financières internationales. Pour cela, j'ai sollicité un soutien accru des bailleurs de fonds en faveur de la COMIFAC.

À cet effet, la Facilitation allemande du PFBC a à travers un « Aide-Mémoire » poursuivi le Plaidoyer pour le financement de la COMIFAC. Dans cette perspective, je suis heureux de réaliser que nos efforts à travers les missions diplomatiques et auprès des bailleurs de fonds ont porté des fruits. À ma prise de fonction, un seul Pays le Cameroun avait payé ces contributions égalitaires à la COMIFAC en 2020. En 2021, en plus du Cameroun, la RCA s'est ajoutée. Avec beaucoup de plaisir, je suis heureux de constater qu'en 2022, trois pays ont payé des contributions égalitaires en plus du Cameroun à jour de ces contributions, la RDC et le Gabon ont payé une partie importante de leurs arriérés de contributions pour un total sur l'exercice 2022 : 445.603.832 FCFA. Pour l'exercice 2023, le Cameroun et le Gabon ont déja payé leurs contributions égalitaires et le Burundi de même payé une partie importante de leurs arriérés, pour l'exercice 2023 en cours. Un total de 174.337.690 FCFA a été déjà mobilisé.

<u>Huitièmement :</u> de la Mise en œuvre de la Déclaration de N'Djamena sur la Transhumance.

Également la problématique de la transhumance incontrôlée en Afrique Centrale dont la Déclaration de NDJAMENA reste la plateforme qui devrait faciliter les échanges d'expériences entre les institutions régionales, sous régionales dans la recherche des solutions pour une transhumance apaisée et qui n'entraine pas l'insécurité dans les pays concernés. C'est dans ce cadre et dans la continuité de la précédente Facilitation du PFBC que la Facilitation allemande du PFBC a organisé plusieurs réunions,

conférences des experts, événements parallèles et les trois précédentes journées, a organisé la deuxième conférence internationale des Ministres sur la transhumance transfrontalière afin de passer de la Déclaration Politique aux actions concrètes et aux investissements (cf. Communiqué final de la conférence).

Afin d'avoir un meilleur suivi de toutes les actions menées concernant la transhumance, la CEEAC a donné une suite favorable à la recommandation de la réunion des experts qui s'était tenue à Douala pour assurer le portage politique et institutionnel de ce dossier de transhumance relatif à la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djaména en étroite collaboration avec l'IGAD et la CEDEAO.

La Facilitation allemande du PFBC a informé officiellement et régulièrement les huit pays, le Président en exercice de la COMIFAC et le Président de la Commission de la CEEAC de l'état d'avancement des travaux et a signalé sa volonté de promouvoir de nouvelles discussions politiques entre les États ou entre les Communautés d'États. Une note d'information générale avec des détails est disponible au secrétariat de la Facilitation du PFBC.

Neuvièmement : De la poursuite du dialogue avec la Chine au niveau scientifique, économique et politique. Le projet triangulaire entre la Chine, le Bassin du Congo et l'Allemagne vise à promouvoir et renforcer le principe de « durabilité » dans le commerce international de bois tropical et les investissements asiatiques en faveur de la gestion durable des forêts du Bassin du Congo. Ce projet est en cours de finalisation et a été présenté au 11^{ième} Conseil ordinaire des Ministres de la COMIFAC à Bujumbura au Burundi.

Dixièmement : au sujet de la consolidation de la gouvernance du partenariat.

Cette consolidation s'est-matérialisée-par l'organisation et la tenue avec succès de plusieurs réunions des collèges du PFBC, trois Réunions du Conseil Directeur du PFBC ont eu lieu respectivement à Kinshasa, Douala, et à Libreville et la 19^e Réunion des Parties du PFBC ce qui constitue un axe majeur de la gouvernance du Partenariat.

Une des tâches majeures de la Facilitation a été de rechercher un nouveau Facilitateur du PFBC

Aussi il convient de noter l'arrivée de nos nouveaux membres du Conseil Directeur du PFBC et Co Leaders des collèges du PFBC à savoir :

Le Royaume-Uni comme Co Leader du Collège des Bailleurs ; de même le Groupe de bailleurs de la Déclaration de Glasgow pour le Bassin du Congo fait partie désormais du Collège des bailleurs du PFBC. Bien entendu, les États-Unis en tant que Co Leader de ce Collège a facilité cette transition.

Les Co Leaders suivants ont été désignés par les collèges :

- Université Laval et le RIFFEAC pour le collège scientifique,
- Royaume-Uni pour le collège des bailleurs,
- REFACOF avec comme suppléant le RECEIAC pour le collège de la société civile,
- Volcanoes Safaris avec comme suppléant Olam pour le collège secteur privé.

Ces Co leaders des collèges cités sont désormais nouveaux membres du Conseil Directeur du PFBC.

Le PFBC a accueilli en son sein durant mon mandat les nouveaux Partenaires ciaprès :

- Universität Göttingen Aforpolis
- Universität Frankfurt, ZIAF
- La Suède
- Angola
- IFED Canada
- INBAR
- Bezos Earth Fund

Comme autres nouveaux membres potentiels : Il y a **13 Réseau de la société civile dont leur admission au sein du PFBC est en cours**. Ce qui porterait le nombre des membres de ce collège à 26 membres.

Onzièmement : Aussi convient-il de dire un mot sur le PFBC - une communication stratégique et soutenue pour le Bassin du Congo et par le Bassin du Congo :

La Plateforme de communication du PFBC sur le Bassin du Congo demeure une référence au niveau régional et international. Comme signalé, nous disposons des outils de communication performants. À cet effet, chaque mois au niveau statistiques du site web du PFBC, sur la période 2020-2022, près d'une moyenne **100 000 visites** mensuelles et **1,2 millions de Hits** ont été enregistrées sur les sites du PFBC, plus de **3119 articles**, annonces d'événements et offres d'emplois des partenaires publiés. Au niveau des médias sociaux, nous enregistrons chaque jour de nouveaux abonnés :

- Sur Facebook : 2730 abonnés avec une portée de publications de 4504 ;
- Sur Tweeter: 1023 abonnés, 2173 tweets et 24 626 impressions;
- Une base photos actualisée sur Flicker de 8891 photos ;
- Le CBFP Flash News avec plus de 5000 abonnés permet de façon mensuelle de partager en français et en anglais les résultats et « succes story » des partenaires à des milliers d'abonnés situés dans le Bassin du Congo en particulier, mais aussi dans toute l'Afrique, en Europe, en Amérique et en Asie.

L'ensemble des outils de communications du PFBC est à la disposition de ses membres.

Enfin, il convient également de mentionner mes missions récentes d'une part au Cameroun, en RDC, au Rwanda, Burundi, au Gabon, en République Démocratique du Congo et en République du Congo avec des réunions de travail avec une dizaine de Ministres et Premier Ministre ; d'autre part dans les capitales des pays bailleurs : Washington, New York, Paris, Bruxelles, Berlin, London, des réunions de Haut niveau de bailleurs de fonds et des réunions avec certains collèges du PFBC dans ces pays visités. Cette mission a également servi à promouvoir le soutien de CAFI dans ces pays.

Pour finir, je tiens à réitérer mes remerciements pour vos actions, vos efforts en faveur de ce patrimoine de l'humanité, poumons de la planète qu'est le Bassin du Congo,

pour la conservation, la gestion durable de la biodiversité, la lutte contre les changements climatiques et le développement communautaire

Beaucoup a été fait, mais beaucoup reste à faire c'est pourquoi, tout en félicitant les deux Co Facilitateurs du PFBC, l'Allemagne est disposée par ma voix à poursuivre avec eux les actions entamées.

Je sais que désormais la voix des pays d'Afrique Centrale est entendue dans les grands débats internationaux, de même, l'importance des forêts du Bassin du Congo et de son rôle devenu premier poumon de la Planète, dans la régulation des climats sont également reconnus ; tout ceci constitue une avancée assez remarquable que tous les partenaires membres du PFBC continueront de soutenir.

À cet égard, je tiens à exprimer mes sincères remerciements pour l'engagement dévoué et fructueux du Co-Facilitateur Raymond Mbitikon, du Coordinateur Technique Dany Pokem et de l'ensemble de l'équipe de la Facilitation allemande : Bertille Mayen, Christelle Mafotie, Francis Tallah, Johannes Haas, Julian Harbrecht, Lesly Sauthon, Merline Touko, Zoe Irmschler.

Sur ce, je souhaite pleins succès À la nouvelle Facilitation France-Gabon du PFBC.

Honorable Dr Christian Ruck
Facilitateur de la République fédérale d'Allemagne du PFBC
Berlin, Allemagne